

**FORAGE ORBIT GARANT INC.
ANNONCE D'EXCELLENTS RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2009**

- 1 109 332 mètres de forage réalisés, un nombre record
- Revenus record de 105,2 millions \$ et bénéfices nets
- BAIIA normalisé en hausse, à 28 millions \$

Val-d'Or (Québec), le 24 septembre 2009 – Forage Orbit Garant Inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a publié aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 30 juin 2009. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les calculs en pourcentage sont fondés sur les chiffres que l'on trouve dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis présentés ici.

Faits saillants

	3 mois terminé le 30 juin 2009	3 mois terminé le 30 juin 2008	12 mois terminé le 30 juin 2009	12 mois terminé le 30 juin 2008
En millions \$, sauf le bénéfice par action et les mètres forés				
Produits	28,3	24,6	105,2	82,1
Marge brute	11,1	8,7	36,4	28,8
Marge brute	39,1%	35,4%	34,6 %	35,1 %
BAIIA normalisé	7,8	6,6	28,0	23,6
Bénéfice net	3,5	1,4	12,6	9,4
Bénéfice net par action				
- de base	0,11	0,06	0,39	0,38
- dilué	0,10	0,05	0,38	0,37
Nombre total de mètres forés	296 778	239 777	1 109 332	872 392

« Nous sommes particulièrement heureux de notre performance au quatrième trimestre, car nous avons réussi cela malgré des conditions du marché difficiles », a déclaré Éric Alexandre, président et directeur de l'exploitation chez Orbit Garant. « Notre aptitude à maintenir des revenus constants et notre solide performance en dépit du ralentissement de l'économie sont le reflet des stratégies clés auxquelles nous demeurons fidèles. Nous continuons d'exercer nos activités dans des régions stables, de rechercher des projets à forte composante aurifère et d'entretenir d'excellents rapports à long terme avec des clients d'envergure ou intermédiaires bien financés. À cela s'ajoutent notre

modèle d'affaires à intégration verticale et notre structure à faible coût, lesquels nous ont permis de soutenir la concurrence tout au long de 2009. »

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, Orbit Garant a généré des revenus totalisant 105,2 millions \$, dont 45,8 millions \$ tirés du forage souterrain, 54,9 millions \$ tirés du forage en surface au Canada, 3,8 millions \$ tirés du forage à l'étranger, et 0,7 million \$ provenant de sa division fabrication. Sur les revenus générés, une proportion de 60 % environ découle de l'accent mis par la Société sur les projets de forage spécialisé, qui sont à marge plus élevée.

Durant l'exercice, Orbit Garant a réalisé 1 109 332 mètres de forage au total, en comparaison de 872 392 mètres en 2008. Il s'agit d'un record pour la Société, lequel est largement attribuable à l'acquisition de Forage+, ainsi qu'à de nouveaux contrats ayant pris effet durant l'année. En outre, Orbit Garant a fait l'acquisition de 17 foreuses: Soudure Royale, sa division fabrication, en a fourni 10 nouvelles, et 7 autres sont venues avec l'acquisition de Forage+.

Résultats pour le trimestre

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2009, terminé le 30 juin 2009, la Société a généré des revenus totalisant 28,3 millions \$, par rapport à 24,6 millions \$ pour le quatrième trimestre (T4) de l'exercice 2008, soit une hausse de 14,6 %. Ce résultat est surtout attribuable à l'augmentation du nombre de foreuses et du nombre de mètres forés.

La marge bénéficiaire brute pour le T4 de l'exercice 2009 était de 39,1 %, contre 35,4 % pour le même trimestre de l'exercice 2008. Le bénéfice brut total du T4 de l'exercice 2009 s'est chiffré à 11,1 millions \$, par rapport à 8,7 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, une progression de 26,7 %. Ce résultat est attribuable à des prix plus élevés pour les contrats en région éloignée, à un accroissement de la productivité globale et au nombre record de mètres de forage réalisés.

Les frais généraux et administratifs du T4 de l'exercice 2009 se sont établis à 2,8 millions \$, en hausse de 0,5 million \$ en regard de la même période de l'exercice 2008. En tant que pourcentage des ventes, ces frais se situaient à 9,9 % au T4 2009, comparativement à 9,3 % pour le T4 2008.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) normalisé consolidé était à hauteur de 7,8 millions \$ au T4 2009, comparativement à 6,6 millions \$ au même trimestre de l'exercice précédent, une hausse de 18,1 %. Cette amélioration est due au nombre de mètres de forage réalisés et à l'accent que la Société continue de mettre sur le forage spécialisé, à marge plus élevée.

Le bénéfice net au T4 2009 s'est élevé à 3,5 millions \$, ou à 0,11 \$ par action ordinaire, comparé à 1,4 million \$ ou à 0,06 \$ par action ordinaire au T4 2008, un bond de 150 %. Le taux d'imposition moyen de la Société pour le T4 de l'exercice 2009 était de 31,9 %, comparé à 32 % à la même période de l'exercice 2008.

Au 30 juin 2009, la dette nette d'Orbit Garant était réduite à 0,2 million \$, comparativement à 5,1 millions \$ à la fin de l'exercice 2008.

Résultats pour la période de douze mois

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, Orbit Garant a eu des revenus de 105,2 million \$, comparé à 82,1 millions \$ pour les 12 mois correspondants en 2008, une augmentation de 28 %. Ce résultat est surtout dû à l'acquisition de Forage+ et à l'ajout d'un certain nombre de foreuses.

Durant l'exercice 2009, le forage souterrain au Canada a rapporté 45,8 millions \$, en regard de 43,4 millions \$ à l'exercice précédent, soit une croissance de 5,5 %. La cause principale est une augmentation des prix qui est entrée en vigueur durant l'exercice 2008.

Les revenus tirés de contrats de forage en surface au Canada se sont élevés à 54,9 millions \$ pour l'exercice, en regard de 24,3 millions \$ pour l'exercice 2008. Il s'agit d'une hausse de 126,1 % qui résulte en bonne partie de l'acquisition de Forage+, et de nouveaux contrats.

Les revenus tirés de contrats de forage à l'étranger se situent à 3,8 millions \$ pour l'exercice 2009, par rapport à 8,4 millions \$ pour les 12 mois 2008, ce qui est directement imputable au ralentissement de l'économie mondiale.

Les revenus provenant de la vente de foreuses à des tiers non liés ont été minimes pour l'exercice, en comparaison de 6,0 millions \$ pour l'exercice 2008. La faiblesse de la demande pour la fabrication de foreuses peut être attribuée à la morosité de l'économie. Durant l'exercice 2009, la Société s'est servi de son entité fabrication, Soudure Royale, pour de la maintenance et des améliorations à l'équipement.

Le bénéfice brut total de l'exercice 2009 s'élevait à 36,4 millions \$, par rapport à 28,8 millions \$ pour les 12 mois 2008, ce qui représente une progression de 26,5 %. La marge bénéficiaire brute pour l'exercice 2009 était de 34,6 %, en comparaison de 35,1 % pour l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse d'activité des divisions forage à l'étranger et fabrication. De plus, le contexte économique a eu pour effet d'entraîner une pression sur les prix, en raison du grand nombre de foreuses disponibles dans l'industrie. La Société a su contrebalancer une large part de ces effets négatifs sur la marge bénéficiaire brute en s'employant avec succès à accroître la productivité ainsi que l'efficacité de l'exploitation.

Orbit Garant a vu certains coûts croître durant l'exercice 2009, en particulier les dépenses administratives additionnelles pour supporter la croissance et les coûts associés au fait d'être une compagnie ouverte. Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 8,0 millions \$ pour l'exercice 2009, par rapport à 5,8 millions \$ pour 2008.

Le BAIIA normalisé consolidé pour l'exercice 2009 s'est chiffré à 28 millions \$, à comparer à 23,6 millions \$ l'an dernier, une hausse de 18,4 %. Cette progression est due à l'acquisition de Forage+, de même qu'à la croissance naturelle. Le BAIIA normalisé pour l'exercice 2009 représente 26,6 % des ventes, contre 28,7 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net pour l'exercice 2009 s'est élevé à 12,6 millions \$ en regard de 9,4 millions \$ pour l'exercice 2008, une augmentation de 34,6 %. Le taux d'imposition moyen de la Société pour l'exercice 2009 était de 31,9 %, comparativement à 32 % pour l'exercice 2008.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu le jeudi 24 septembre à 10 h (HE) à l'intention des analystes et des auditeurs intéressés. Le numéro à composer pour se joindre à l'appel est le 647-427-7450, ou le 888-231-8191. La discussion sera également diffusée en direct sur Internet (audio seulement), à l'adresse :

<http://www.newswire.ca/en/webcast/viewEvent.cgi?eventID=2799940>

Un enregistrement de la conférence téléphonique pourra être écouté entre 13 h (HE) le jeudi 24 septembre 2009, et 12 h 59 le jeudi 1^{er} octobre 2009. Par téléphone, il suffit de composer le 402-220-4280 ou le 800-839-9816 – entrer le code d'accès 29609107, suivi du carré (#). Par Internet, l'enregistrement sera accessible à l'adresse ci-dessus.

Orbit Garant tiendra sa deuxième assemblée annuelle des actionnaires le jeudi 12 novembre 2009, à 10 h (HE), au Salon Musset de l'hôtel Le Centre Sheraton, 1201, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal QC H3B 2L7.

À propos d'Orbit Garant

Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés de forage établies au Canada, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada ainsi qu'à l'étranger, grâce à ses 136 foreuses et à un effectif dépassant les 500 employés. Orbit Garant fournit des services aux sociétés minières d'envergure, intermédiaires et de petite taille, à chaque étape de l'exploration, de la mise en valeur et de la production minières.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois applicables régissant la vente des valeurs mobilières) concernant les activités commerciales de Forage Orbit Garant Inc. (« la Société ») et l'environnement dans lequel elle évolue. Les énoncés prospectifs se reconnaissent par le fait qu'ils comprennent des mots ou expressions tels que « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et « projeter », ainsi que des formes futures ou conditionnelles de tels verbes. Ces énoncés reposent sur les attentes, prévisions, hypothèses et projections de la Société. Ils ne sont pas une garantie de rendement futur et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Pour plus de détails au sujet de ces risques et incertitudes, voir les documents réglementaires déposés par la Société, lesquels sont accessibles à www.sedar.com. Nul ne peut garantir la réalisation des énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats évoqués dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance sans réserve aux énoncés prospectifs, lesquels ne sont valables qu'à la date des présentes. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs, ou de rendre compte d'informations nouvelles ou de faits ou événements futurs.

Renseignements :

Éric Alexandre
Président et directeur de l'exploitation
819-824-2707 poste 233

Derek Henderson
Relations avec les investisseurs
416-447-4740 poste 232